Règles du MINI HAND

Les **règles fondamentales** du handball sont applicables, à quelques nuances près :

- 4 joueurs de champ et un gardien de but ;
- remplacements libres au cours d'un arrêt de jeu, dès que le joueur remplacé a quitté le terrain (y compris le gardien) ;
- le gardien est libre de ses mouvements dans sa surface de but ; il peut en sortir pour participer au jeu de champ, mais il ne peut en aucun cas revenir dans sa zone en étant porteur de la balle ;
- Pas de déplacement sans dribble : le joueur de champ doit progresser en dribblant, effectuer une passe à un partenaire ou tirer au but ; **il ne peut pas** :

▫ garder la balle en main plus de trois secondes ;

▫ faire plus de trois pas balle en main ;

▫ faire une passe à son gardien de but dans sa surface de but ;

▫ pénétrer dans la surface de but adverse sauf en suspension (tir au but) ;

▫ accrocher, ceinturer ou pousser un adversaire.

- l'engagement s'effectue au milieu du terrain au début de chaque période de jeu. Après un but marqué, il est effectué par le gardien depuis sa zone ;
- la remise en jeu après touche s'effectue sur la ligne de touche, à l'endroit où la balle est sortie, par l'équipe qui n'a pas touché la balle en dernier ;
- toute faute est sanctionnée par un jet franc à l'endroit de la faute, à au moins 2 mètres de la surface de but si nécessaire. L"adversaire se trouve obligatoirement à 2 mètres au moins de la balle ;

toute faute grossière à proximité de la surface de but est sanctionnée par un jet à 5 mètres (pénalty) sans empiéter dans la surface de but.